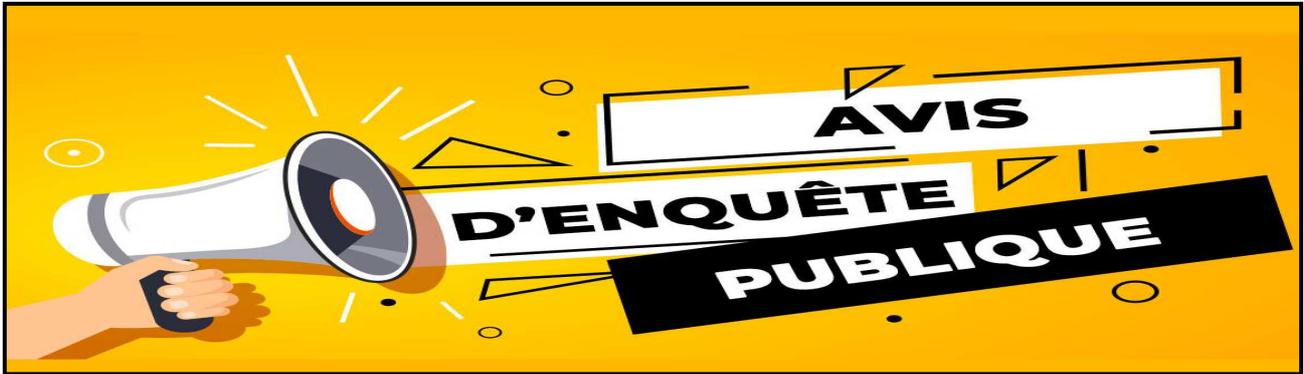




Damiatte

Bulletin municipal N° 64

Mai 2023



PLUi
Lautrécois - Pays d'Agout

ENQUETE PUBLIQUE

du mardi 30 mai à 9h00
au vendredi 30 juin 2023 à 17h00

- ↪ Le projet du PLUi et l'abrogation des cartes communales du territoire
- ↪ La modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de la Croix de Grayssac à Lautrec
- ↪ La modification du Périmètre Délimité des Abords (PDA) autour de l'Eglise de Saint-Paul Cap de Joux

ENQUETE PUBLIQUE PLUI



Par arrêté du 3 avril 2023, le Président de la C.C.L.P.A (Communauté de Communes du Laurécois -Pays-d'Agoût) a ordonné l'organisation d'une enquête publique unique portant à la fois sur « le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i) de la communauté de communes du Laurécois-Pays-d'Agoût, l'abrogation des cartes communales du territoire, la réduction des Péri-mètres Délimités des abords (P.D.A) de la Croix de Grayssac à Lautrec et de l'église de Saint-Paul-Cap-De-Joux » du mardi 30 mai 2023 (9 h 00) au vendredi 30 juin 2023 (17 h 00).

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (P.L.U.i)** est un document de planification et d'urbanisme réglementaire à l'échelle des 28 communes de la Communauté de Communes du Laurécois-Pays-d'Agoût (CCLPA)



Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire de la CCLPA à l'horizon des 15 prochaines années et fixe les règles juridiques d'utilisation et d'occupation du sol sur l'ensemble des communes à partir desquelles les maires s'appuieront pour délivrer les autorisations d'urbanisme (Permis de Construire, Déclarations Préalables, Permis d'Aménager ...).

Mme la Présidente du Tribunal Administratif de TOULOUSE a désigné Mme Marie-Christine FAURE et Messieurs Bernard BOUSQUET et Jean-Marie ALVERNHE, commissaires enquêteurs.



Le dossier d'enquête est consultable et téléchargeable sur le site internet de la CCLPA, dans la rubrique Urbanisme.

Pendant toute la durée de l'enquête, il sera mis gratuitement à disposition du public :

- sur un poste informatique au siège administratif de la Communauté de communes du Laurécois-Pays-d'Agoût à la Maison du Pays à SERVIES et dans toutes les mairies de la CCLPA aux jours et heures habituels d'ouverture au public à l'exception des jours fériés

- en version papier au siège administratif de la CCLPA et durant les 9 permanences des commissaires enquêteurs organisées les :

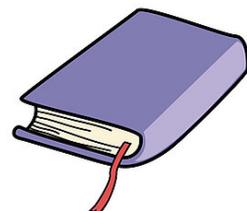
- **Vendredi 2 juin 2023** de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de LAUTREC, 18 Rue du Mercadial
- **Mardi 6 juin 2023** de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de ST-PAUL-CAP-DE-JOUX, Place de l'Hôtel de Ville
- **Samedi 10 juin 2023** de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de VIELMUR-SUR-AGOUT, 1 boulevard de l'Esplanade
- **Vendredi 16 juin 2023** de 15 h 00 à 18 h 00 à la mairie de LAUTREC, 18 Rue du Mercadial
- **Samedi 17 juin 2023** de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de FIAC, 1 rue de l'Ecole, à la Mairie
- **Mercredi 21 juin 2023** de 15 h 00 à 18 h 00 à la mairie de VIELMUR-SUR-AGOUT, 1 boulevard de l'Esplanade
- **Jeudi 22 juin 2023** de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de MONTDRAGON, 1 Place des Ecoles
- **Lundi 26 juin 2023** de 9 h 00 à 12 h 00 à la mairie de ST-PAUL-CAP-DE-JOUX, Place de l'Hôtel de Ville
- **Jeudi 29 juin 2023** de 15 h 00 à 18 h 00 au siège de la CCLPA, Maison du Pays à SERVIES

Ce dossier d'enquête est composé notamment du :

- **Règlement écrit** qui fixe les règles générales d'occupation et utilisation des sols
- **Règlement graphique** qui définit le tracé des différentes zones U (urbaines), AU (à urbaniser), A (agricole), N (naturelle)
- **Bilan de concertation** qui reprend les réponses faites aux requêtes consignées par les habitants ou propriétaires pour la constructibilité de leurs terrains ou réalisation de leurs projets sur le registre tenu en mairie.

Le public pourra émettre ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête papier disponibles au siège social et siège administratif de la CCLPA et dans chacune des 28 mairies des communes du territoire de la CCLPA aux jours et heures habituels d'ouverture au public
- par courrier adressé à la commission d'enquête à l'adresse suivante : Mme la Présidente de la Commission d'enquête publique unique du Plan Local d'Urbanisme intercommunal – Communauté de communes du Laurécois-Pays d'Agoût – Maison du Pays 81220 SERVIES
- par courrier électronique à l'adresse mail suivante : enquetepublique-plui@cclpa.fr





COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le **compte administratif** retrace la situation exacte et réelle des dépenses et des recettes de la commune (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il présente les résultats comptables de l'exercice.

<u>3 - BUDGET PRINCIPAL</u>		
<u>Section de Fonctionnement</u>		
Dépenses de fonctionnement réalisées en 2022	630 002.86 €	
Recettes de fonctionnement réalisées en 2022	794 518.94 €	
Résultat de fonctionnement 2022		+ 164 516.08 €
Excédent de fonctionnement reporté		+ 435 260.81 €
Résultat cumulé de fonctionnement		+ 599 776.89 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses d'investissement réalisées en 2022	355 203.85 €	
Recettes d'investissement réalisées en 2022	516 320.97 €	
Résultat d'investissement 2022		+ 161 117.12 €
Déficit d'investissement reporté		- 180 505.80 €
Résultat cumulé d'investissement		- 19 388.68 €
Résultat global de clôture = + 580 388.21 €		

<u>2 - BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT</u>		
<u>Section de Fonctionnement</u>		
Dépenses d'exploitation réalisées en 2022	42 745.15 €	
Recettes d'exploitation réalisées en 2022	66 681.37 €	
Résultat de fonctionnement 2022		+ 23 936.22 €
Excédent de fonctionnement reporté		+ 87 808.75 €
Résultat cumulé de fonctionnement		+ 111 744.97 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses d'investissement réalisées en 2022	22 917.32 €	
Recettes d'investissement réalisées en 2022	26 319.09 €	
Résultat d'investissement 2022		+ 3 401.77 €
Excédent d'investissement reporté		+ 2 224.25 €
Résultat cumulé d'investissement		+ 5 626.02 €
Résultat global de clôture = + 117 370.99 €		

<u>3 - BUDGET CAISSE DES ECOLES</u>		
<u>Section de Fonctionnement</u>		
Dépenses de fonctionnement réalisées en 2022	36 658.78 €	
Recettes de fonctionnement réalisées en 2022	38 299.60 €	
Résultat de fonctionnement 2022		+ 1 640.82 €
Excédent de fonctionnement reporté		+ 42 013.12 €
Résultat cumulé de fonctionnement		+ 43 653.94 €
<u>Section d'investissement</u>		
Dépenses d'investissement réalisées en 2022	8 960.00 €	
Recettes d'investissement réalisées en 2022	1 992.12 €	
Résultat d'investissement 2022		- 16 960.88 €
Déficit d'investissement reporté		- 1 051.15 €
Résultat cumulé d'investissement		- 18 012.03 €
Résultat global de clôture = + 25 641.91 €		

BUDGET 2023



Le budget primitif 2023 a été voté par le Conseil Municipal le 13 avril 2023, il prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune pour l'année. Le budget est divisé en deux sections : la **section de fonctionnement** qui regroupe les dépenses et recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune, et la **section d'investissement** qui reprend les dépenses et recettes liées aux programmes de travaux, acquisitions ...

Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public. La commune de DAMIATTE compte 3 budgets : - le budget principal - le budget annexe du service assainissement - le budget de la Caisse des écoles.

1 - Le Budget Principal

Ce budget 2023 a été élaboré avec la volonté de

- maîtriser les dépenses de fonctionnement et dégager une capacité d'autofinancement pour les investissements permettant de limiter le recours à l'emprunt en 2023
- mobiliser les subventions auprès de l'Etat, de la Région, du Département et de tout autre organisme financeur chaque fois que possible ;
- ne pas augmenter les taux communaux des impôts locaux directs en 2023, ils sont inchangés depuis 2011

Les prévisions de dépenses et recettes 2023 du budget principal s'équilibrent ainsi :

Fonctionnement		Investissement
Dépenses		Dépenses
- Charges de gestion générale - Charges de personnel - Atténuation de produits - Autres charges de gestion courante - Charges financières - Dotations - Virement section d'investissement <p style="text-align: center;">1 302 374.09 €</p>		- Report résultat 2022 - Emprunt et dettes assimilées - Dotations fonds divers et réserves - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles - Immobilisations en cours <p style="text-align: center;">890 315.60 €</p>
Recettes		Recettes
- Résultat de fonctionnement reporté - Atténuations de charges - Produits des services du domaine et ventes diverses - Impôts et taxes - Dotations, subventions et participations <p style="text-align: center;">1 302 374.09 €</p>	- Dotations, fonds divers et réserves - Subventions d'investissement - Virement de la section de fonctionnement <p style="text-align: center;">890 315.60 €</p>	

BUDGET PRINCIPAL	
BP 2023 – Section de fonctionnement	
Dépenses	
011 – charges de gestion générale <i>Dépenses liées aux achats de fournitures, eau, électricité, à l'entretien des bâtiments, réseaux, aux frais d'assurances...</i>	324 390.29 €
012 – charges de personnel <i>Salaires agents titulaires, contractuels, charges patronales ...</i>	394 000.00 €
014 – atténuation de produits <i>Reversement de fiscalité FNGIR (Fonds National Garantie Individuelle de Ressources) et dégrèvement TF</i>	15 144.00 €
65 – autres charges de gestion courante <i>Indemnités et cotisations des élus – subventions aux associations – contribution au service incendie – transport scolaire ...</i>	115 610.00 €
66 – charges financières <i>Intérêts des échéances d'emprunt</i>	6 100.00 €
67 – charges spécifiques <i>titres annulés sur années précédentes ...</i>	1 000.00 €
681 – dotations aux provisions, dépréciations <i>amortissements</i>	9 450.00 €
Virement section d'investissement Autofinancement <i>Montant de la part communale dans le financement des investissements</i>	436 679.80 €
TOTAL	1 302 374.09 €
Recettes	
013 – atténuation des charges <i>Remboursements sur Contrats aidés – indemnités journalières maladies ...</i>	5 000.00 €
70 – Produit des services, domaine, ventes directes <i>Redevance occupation Domaine public, remboursement frais CCLPA...</i>	16 300.00 €
73 –impôts et taxes (*) <i>Impôts locaux directs, IFER</i>	321 500.00 €
74 – dotations, participations <i>Dotations de l'Etat, compensations pour exonérations taxes foncières, le FCTVA (Fonds de compensation TVA) sur dépenses de fonctionnement éligibles)....</i>	358 157.00 €
75 – autres produits de gestion courante <i>Encaissement des loyers ,locations des salles ...</i>	30 100.00 €
77 – produits spécifiques	50.00 €
002 – résultat de fonctionnement reporté <i>Résultat de clôture de l'exercice 2022 de la section fonctionnement</i>	571 267.09 €
TOTAL	1 302 374.09 €

La Fiscalité

Les taux 2023 votés par le Conseil Municipal restent inchangés par rapport à 2022 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 43.66 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43.90 %



A noter que malgré la décision du conseil municipal de ne pas relever les taux communaux 2022, les impôts directs locaux devraient augmenter du fait de la revalorisation de 7.10 % des valeurs locatives qui constituent la base de calcul des taxes foncières et autres.

Budget principal – BP 2023		
BP 2023 – Section investissement		
	Dépenses	Recettes
Résultat 2022 reporté	19 388.68 €	
Emprunt (<i>part du capital des échéances de prêt</i>)	49 000.00 €	
Affectation de produit sur résultat 2022		28 509.80 €
FCTVA (<i>Fonds Compensation TVA sur travaux investissements</i>)		42 000.00 €
Taxe d'aménagement		13 000.00 €
Dotations aux amortissements		9 200.00 €
Caution (<i>pour logements loués</i>)	2 000.00 €	2 000.00 €
Eclairage public	16 456.31 €	
Travaux voirie communale	25 464.00 €	
Salle Pontier		17 000.00 €
City stade		31 926.00 €
Acquisition matériel , outillage	7 500.00 €	
Acquisition logiciel mairie	2 000.00 €	
Aménagement Site ancienne usine SOCADAL	1 000.00 €	
Extension réseaux VRD	7 788.41 €	
Equipements sportifs du Rec	528 000.00 €	307 000.00 €
Panneaux photovoltaïques Ecole	30 000.00 €	
Local santé	40 000.00 €	
Espace St Charles	40 000.00 €	
Vidéoprotection	30 000.00 €	
Aménagement paysager place de la liberté	30 000.00 €	3 000.00 €
Aménagement place de l'école	33 000.00 €	
Aménagement locaux mairie	28 717.80 €	
Virement de la section fonctionnement (autofinancement)		436 679.80 €
TOTAL GENERAL	890 315.60 €	890 315.60 €

2 - Budget du service assainissement

Les dépenses d'exploitation du service assainissement collectif concernent les achats de fournitures, l'entretien du lagunage et des postes de relevage, les amortissements... Les recettes d'exploitation sont composées des redevances d'assainissement collectif (calculées sur le volume d'eau consommé des abonnés au service), des participations liées à l'urbanisation (PFAC- Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif – PFB participation au branchement ...), du remboursement d'une quote-part des charges par la commune de St Paul Cap de Joux dont les eaux usées sont déversées dans le lagunage.

La section d'investissement regroupe les prévisions pour le remboursement des emprunts (part capital), l'achat de matériel et les travaux sur le réseau d'assainissement ...

BUDGET PRIMITIF 2023	
Libellé	Montant
DEPENSES D'EXPLOITATION	
Charges à caractère général (<i>achats de fournitures d'électricité, analyses eau, entretien des réseaux...</i>)	21 622.00 €
Atténuation charges (<i>Reversement redevance à l'Agence de l'Eau Adour Garonne</i>)	5 200.00 €
Charges de gestion courante	500.00 €
Charges financières (<i>Intérêts des échéances d'emprunt</i>)	800.00 €
Charges exceptionnelles	1 000.00 €
Provisions pour créances douteuses	300.00 €
Dotations amortissements	27 791.00 €
Dépenses imprévues	2 115.97 €
Virement à la section d'investissement (<i>Montant de la part communale dans le financement des investissements</i>)	114 000.00 €
TOTAL	173 328.97 €
RECETTES D'EXPLOITATION	
Résultat de fonctionnement 2022 reporté	111 744.97 €
Vente produits fabriqués, prestations (<i>PFAC, PFB ...</i>)	36 500.00 €
Subvention d'exploitation (<i>Participation de la commune de St Paul aux charges d'entretien du lagunage</i>)	5 500.00 €
Opérations d'ordre de transfert entre section Amortissement	19 584.00 €
TOTAL	173 328.97 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Amortissement	19 584.00 €
Emprunt (part capital de l'échéance 2023)	3 350.00 €
Matériel spécifique de l'exploitation (<i>remplacement pompes de relevage</i>)	25 000.00 €
Installation outillage technique (<i>Travaux sur réseaux ou lagunage</i>)	25 000.00 €
Etudes (réactualisation schéma d'assainissement)	82 005.02 €
TOTAL	154 939.02 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Résultat de fonctionnement 2021 reporté	5 626.02 €
Virement de la section de fonctionnement	114 000.00 €
Dotations aux Amortissements	27 791.00 €
Subventions révision schéma assainissement	7 522.00 €
TOTAL	154 939.02 €

3 - Budget de la Caisse des Ecoles

Le budget de la caisse des écoles est constitué des dépenses liées au fonctionnement de la cantine et de la garderie périscolaire hormis les dépenses liées au personnel, charges d'eau et d'électricité.

Les dépenses d'investissement sont mobilisées pour l'achat de matériel et équipement pour la cantine.

Les prévisions de dépenses et recettes 2023 s'équilibrent ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	63 641.91 €	63 641.91 €
Section d'investissement	24 012.03 €	24 012.03 €
TOTAL	87 653.94 €	87 653.94 €

Caisse des écoles – Budget primitif 2023	
Section de fonctionnement	
libellé	montant
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général (<i>Dépenses liées aux achats de produits alimentaires, produits d'entretien, fournitures scolaires, ...</i>)	55 201.91 €
Charges de gestion courante (<i>Créances admises en non-valeur, subvention coopérative scolaire 2023 = 2 000 € ...</i>)	3 000.00 €
Charges exceptionnelles <i>Titres annulés</i>	200.00 €
Provisions pour créances douteuses	5 240.00 €
Virement à la section d'investissement - Autofinancement <i>Montant de la part communale dans le financement des investissements</i>	5 000.00 €
Total	63 641.91
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services (Redevances des services périscolaires)	38 000.00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2022	25 641.91 €
Total	63 641.91 €
Section d'investissement	
libellé	Montant
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
Résultat 2022 reporté	18 012.03 €
Immobilisations corporelles (<i>Achat matériel équipement pour la cantine ...</i>)	6 000.00 €
Total	24 012.03 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
FCTVA	1 000.00 €
Virement de la section de fonctionnement	5 000.00 €
Affectation de résultat 2022	18 012.03 €
TOTAL	24 012.03 €

SUBVENTIONS 2023



Tableau des subventions 2023 <i>(vote du Conseil Municipal – séance du 13-04-2023)</i>	
AAPPMA (société de pêche)	1 300.00 €
Abeille sur bouquet	200.00 €
ADMR	2 000.00 €
AMDPA (Arts Martiaux)	1 100.00 €
Anciens combattants	100.00 €
BDSP	1 500.00 €
Centre équestre de Corbière	600.00 €
Chasseurs des hauts plateaux	500.00 €
Croix Rouge (Autabus)	100.00 €
FNACA	100.00 €
FSE Collège VIELMUR	150.00 €
INICI	200.00 €
Les Enfants de Nougaro	1 000.00 €
Lous Desferrats	300.00 €
Mano Créo	150.00 €
Pays Agoût Football Club (PAFC)	1 300.00 €
Pétanque Damiattoise	800.00 €
Ping Saint Paulais	1 300.00 €
Poney city	700.00 €
Prévention routière	100.00 €
Resto du cœur	350.00 €
Société communale de chasse	700.00 €
SSIAD (soins infirmiers...)	100.00 €

PROCHAINS INVESTISSEMENTS



Place de la liberté

Une aide financière du Département a été demandée pour le projet d'aménagement paysager de la place de la liberté (anciennement place du monument aux morts). L'objectif est de créer un espace de fraîcheur notamment par la plantation de nouveaux arbres qui viendront renforcer l'ombrage de cette place située au cœur du village.

Place de l'école

Une réflexion a été engagée pour renforcer la sécurité des enfants aux abords de l'école du village : redéfinition des zones de stationnement, création d'un arrêt minute ... le tout en concertation avec la FEDERTEEP (Fédération des transports scolaires du Tarn).



Vidéo-protection

Une demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéo-protection sur la commune a été déposée à la Préfecture.

S'il est autorisé, ce projet porterait, dans l'immédiat, sur la mise en place de caméras route de Graulhet sur la façade de la mairie et sur la façade des ateliers municipaux.

L'installation de ces caméras permettrait de protéger les bâtiments publics de dégradations, limiter les atteintes aux biens et aux personnes et augmenter les taux de résolution des enquêtes diligentées par les forces de l'ordre

Une aide financière de l'Etat a été sollicitée dans le cadre du FIDP (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Espace Saint-Charles

- Des jeux et tables pour jeunes enfants vont être installés aux abords du city stade
- Le city stade sera inauguré le vendredi 9 juin en présence de Monsieur le Sous-Préfet de CASTRES et de tous les financeurs du projet
- Saluons la réfection par les services techniques de la mairie, de la passerelle qui permet de profiter en toute sécurité des balades autour des lacs de St Charles



Pose de panneaux photovoltaïques à l'école

Le SDET (Syndicat Départementales d'Énergie du Tarn) a réalisé une étude d'opportunité sur le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur une partie du toit de l'école.

Au vu des conclusions de cette étude, d'un point de vue économique, le principe d'une auto-consommation et vente du surplus de l'électricité produite a été validé.

La pose de 24 modules photovoltaïques pour une puissance nominale de 9 KWc a été confiée à la société SOLETHIX de SAIX.

Equipements sportifs du Rec



Les vestiaires du stade du Rec , construits à la fin des années 1970, ont accueillis les équipes locales de foot du D.O (Damiatte Olympique), puis celles de l'O.D.S.P (Olympique Damiatte Saint Paul). Aujourd'hui, ils sont utilisés par les joueurs du P.A.F.C (Pays d'Agoût Football Club) ou de l'E.F.P.A.98 (Ecole de foot du Pays d'Agoût 98) et de l'équipe des vétérans (A.V.L.F).

Depuis leur construction, aucuns gros travaux significatifs n'ont été réalisés sur ces locaux.

Les exigences en terme de surfaces et de confort ont évoluées : les vestiaires sont petits, les douches doivent être revues tout comme les sanitaires vandalisés.

Aujourd'hui, non seulement, les locaux des vestiaires du Rec ne respectent pas les règles préconisées par la FFF (Fédération Française de Football) mais devenus « énergivores » ils ne répondent plus aux normes de sécurité et obligations d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et Environnement) du Tarn a présenté plusieurs propositions. Dans un 1^{er} temps, le conseil municipal avait opté pour le projet de réaménagement du volume actuel des bâtiments existants.

Mais vu les contraintes techniques des modifications qu'il faudrait apporter à la structure porteu-se et de leur potentiel coût, il a été décidé de retenir le projet de démolition et construction de nouveaux vestiaires.

A l'issue d'un appel d'offres, M Richard BASTIDA, architecte, a été désigné maître d'œuvre pour ce programme de travaux.

Un permis de construire a été déposé.

Des aides financières de l'Etat au titre de la DETR (Dotation Equipement Territoire Ruraux) de la Région, du Département du Tarn et du FFA (Fonds Aide du Football Amateur) ont été demandées.

VIE MUNICIPALE : INFORMATIONS DIVERSES



ÉCOLE : RENTRÉE SCOLAIRE 2023-2024

L'effectif d'élèves actuel devrait se maintenir pour la rentrée prochaine (environ 110 élèves).

Concernant les fiches d'inscriptions pour la rentrée, nous vous informons que vous pouvez déjà les télécharger sur le site internet de la maire de Damiatte. Elles seront également distribuées dans les cartables des élèves courant Juin. Nous vous rappelons que vous devez nous retourner les fiches pour le 13 juillet 2023 au plus tard.

Pour les enfants concernés par le ramassage scolaire, les parents devront également penser à réaliser leur inscription à la FEDERTEEP (nous n'avons pas encore les fiches d'inscription ni les dates d'envoi maximum mais généralement c'est autour du 31 juillet).

OBLIGATION DE DEBROUSSAILLER

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.



Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres conservés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchetterie.



Eloigner les réserves de bois ainsi que tout autre stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feux-foret.gouv.fr



Le mot des associations



AAPPMA Damiatte / Saint-Paul

Nous avons connu durant l'année 2022 un fort épisode de sécheresse qui se termine enfin par l'arrivée de la pluie qui remplit enfin nos cours d'eau.

Sur l'année 2023, la société de pêche a lâché 150 kg de truites AEC sur le ruisseau d'En Guibaut à St Paul Cap De Joux.

Grâce à notre parcours truites loisirs, plus de 800 kg de truites ont été lâchées sur les plans d'eau de La Cahuzière.

Durant l'année 2023, une école de pêche a vu le jour avec la participation de 5 enfants assidus qui sont Valentin Collongues, Simon Vidal, Hugo Schenck, Joshua Waternaux et Jules Azais. La société de pêche a investi dans du matériel de pêche adéquat afin d'apprendre les bases de la pêche aux enfants et de rendre la pêche attractive pour eux.

Au mois d'avril 2023, une journée pêche truite enfant a été organisée par la société de pêche avec un lâché de 50 kg de truites réservé aux enfants.

Cette journée a vu la participation d'une vingtaine d'enfants avec un goûter à la fin de la journée offert par la société de pêche.

Des compétitions carpe au coup sont maintenues cette année sur les plans d'eau de La Cahuzière (1ère division pêche carpe au coup Occitanie et qualification Occitanie coupe de France carpe au coup).

Des travaux ont été réalisés en partenariat avec la mairie de Damiatte sur les plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte afin de pouvoir réguler le niveau de chaque plan d'eau.

Cette année, la fête de la pêche Fish'in Tarn 5 est reconduite en partenariat avec la fédération de pêche du Tarn, le 4 juin 2023 sur le site des plans d'eau de La Cahuzière à Damiatte.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.

La société de pêche Damiatte/St Paul tenait à remercier l'ensemble des bénévoles et la municipalité de Damiatte qui œuvrent toute l'année à ce que nos pêcheurs puissent pratiquer leur passion favorite dans de bonnes conditions.

Encore merci à tous et bonne année halieutique à vous.





Après un été chaud et sec et un hiver froid et sec, au printemps c'est une explosion de fleurs ; Les acacias , les bourraches, les tilleuls et toutes les fleurs des champs et des jardins bourdonnent. Cette année encore, il y a beaucoup d'essaimages, quelques fois haut perchés dans les arbres. L'équipe de cueilleurs s'est mobilisée.

Les adhérents à l'association assurent l'entretien d'un petit rucher collectif.

La sauvegarde des abeilles, espèce menacée, est essentielle ; Avec la protection des abeilles c'est tout l'écosystème qui est préservé.

Pour leur survie, les abeilles ont besoin de plantes mellifères et de notre aide pour lutter contre leurs ennemis : frelons, virus, pesticides . . .

Sur le rucher, il y a actuellement deux sortes de ruches :



une petite ruche Warre



la classique Dadant



et en projet la construction d'une ruche horizontale.



Nos Valeurs :

- le partage, la responsabilité, l'ouverture d'esprit, l'entraide, la prise de conscience, la transmission, la convivialité.

Nos Objectifs :

- Promouvoir l'abeille, son rôle et partager des connaissances, un vécu, des émotions.
- Protéger et défendre l'abeille.



Pour tous renseignements, l'enlèvement d'essaims, nous contacter :

Courriel : abeillesurbouquet@emailasso.net

David SEON : 06.48.05.94.72

Jacqueline COUSTENOBLE : 06.64.19.50.62

Claire COUVIDAT : 06.49.70.90.10

Cyril MARTINEZ : 06.17.45.43.12



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

JUDO - JUJITSU - TAISO - AUTODÉFENSE - IAÏDO

L'ÉQUIPE DES ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT C'EST :

UN ENTRAÎNEUR TITULAIRE D'UN DIPLOME PROFESSIONNEL EN ARTS MARTIAUX OPTION JUDO/JUJITSU ET QUI SE FORME CONTINUELLEMENT TANT AU NIVEAU TECHNIQUE QU'AU NIVEAU PÉDAGOGIQUE ET CE POUR LES PUBLICS DE TOUS ÂGES.

UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE DE QUALITÉ QUI A SU MAINTENIR LE CLUB EN VIE MALGRÉ LES DIFFICULTÉS DU CONTEXTE SANITAIRE ET LES INTERDICTIONS DE PRATIQUER IMPOSÉES LORS DE LA PANDÉMIE.

DES BÉNÉVOLES DYNAMIQUES QUI PERMETTENT AU CLUB DE PROPOSER DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET DE PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DU VILLAGE.

UNE AMBIANCE FAMILIALE ET UNE BONNE HUMEUR MÊLÉES À UN TRAVAIL SPORTIF RIGOUREUX QUI SONT LES CLÉS DU SUCCÈS DU CLUB.

SPORTIF

NOTRE CLUB A FORMÉ DEPUIS 2009 6 CEINTURES NOIRES DONT DEUX ONT OBTENU LE DEUXIÈME DAN.

QUALIFICATION ET PARTICIPATION D'UNE DE NOS FÉMININES LA SAISON PASSÉE À LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2ÈME DIVISION. (ELLE A D'AILLEURS OBTENU SA CEINTURE NOIRE AU COURS DE CETTE SAISON 2021-2022 À L'ÂGE DE 17 ANS).

DE NOMBREUSES MÉDAILLES OBTENUES LORS DES PHASES DÉPARTEMENTALES (DERNIER ÉCHELON DE COMPÉTITION POUR NOS MINI-POUSSINS ET POUSSINS).

DES SÉLECTIONS EN PHASES NATIONALES ET INTER-RÉGIONALES AINSI QUE DES PODIUMS EN PHASES RÉGIONALES (OCCITANIE) POUR NOS ADOS.

FORMATION À L'ARBITRAGE AU SEIN DU CLUB ET PARTICIPATION À L'ÉCOLE D'ARBITRAGE DÉPARTEMENTALE AVEC DE TRÈS BONS RÉSULTATS LÀ AUSSI.



ANIMATIONS

ORGANISATION DE STAGES JUDO/ACTIVITÉS LORS DES VACANCES (AQUAVAL, ACCROBARANCHE, RANDONNÉES DANS LE SIDOBRE, VOIE VERTE EN VÉLO, ETC.).



PARTICIPATION À DE NOMBREUX STAGES TECHNIQUES EXTÉRIEURS DIVERS ET VARIÉS, DONT AVEC DES EXPERTS JAPONAIS ET PARFOIS DES CHAMPIONS FRANÇAIS.

DES ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET DES ÉVÈNEMENTS FESTIFS. ORGANISATION DE TOURNOIS INTERCLUBS DÉPARTEMENTAUX.

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR DÉBUTER QUE CE SOIT LE JUDO, LE JIJITSU, LA SELF-DÉFENSE OU LE TAÏSO, CHACUN PEUT PRATIQUER UN ART MARTIAL À SA PORTÉE.

LE JUDO C'EST UN MOYEN DE PRENDRE SOIN DE SA SANTÉ PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE TOUT EN APPRENANT À SE DÉFENDRE ET À PARFAIRE LA MAÎTRISE DE SON CORPS ET DE SON ESPRIT. C'EST AUSSI UN MOYEN DE SE VIDER L'ESPRIT DE TOUS LES TRACAS QUOTIDIENS.

LA COMPÉTITION N'EST PAS OBLIGATOIRE, ON PEUT TRÈS BIEN PRATIQUER LE JUDO POUR LE LOISIR SANS RISQUER DE SE BLESSER.

CONTRAIREMENT À UNE IDÉE REÇUE LE JUDO N'EST PAS BASÉ SUR LA FORCE MAIS SUR LA MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE ET DU DÉPLACEMENT CE QUI PERMET À TOUT LE MONDE DE LE PRATIQUER.

POURQUOI LE JUDO ?



POUR DÉVELOPPER MON TONUS MUSCULAIRE ET MA CAPACITÉ CARDIO-VASCULAIRE.

LE JUDO EST BON POUR TOUS SANS ÉGARDS À L'ÂGE OU AU SEXE.

LE JUDO ENTRAÎNE LES RÉGIONS DE MON CORPS AIDANT À L'ÉQUILIBRE, À LA POSTURE ET À LA COORDINATION.

LE JUDO PROMET UN STYLE DE VIE SAIN.

LE JUDOKA APPREND À RESTER CALME SOUS PRESSION CE QUI FACILITE SA GESTION DES DIFFICULTÉS QU'IL RENCONTRE.

LE JUDO ENSEIGNE DES TECHNIQUES COMPLEXES QUI CONTRIBUENT À AMÉLIORER MA CAPACITÉ À RÉSOUDRE LES PROBLÈMES ET À RENFORCER MON ESPRIT CRITIQUE.

APPRENDRE LE JUDO C'EST AUSSI APPRENDRE DES TECHNIQUES D'AUTODÉFENSE.

LE JUDO AMÉLIORE LA CONFIANCE EN SOI.

LE JUDO AUGMENTE LA CAPACITÉ DE CONCENTRATION.

LE JUDO AMÈNE À FORGER DE NOUVELLES AMITIÉS.



L'UNESCO A DÉCLARÉ LE JUDO MEILLEUR SPORT POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DE 4 À 21 ANS.



COURS DE SELF DÉFENSE JU-JITSU

COURS OUVERT AUX DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS OUVERT À TOUS ET TOUTES À PARTIR DE 14 ANS. LES COURS SONT EMPREINTS DE BONNE HUMEUR DISPENSÉS DANS LE RESPECT DE CHACUN. TRÈS BONNE AMBIANCE GARANTIE !



- AIDE À PERDRE DU POIDS ET À AVOIR UNE BONNE CONDITION PHYSIQUE.
- DÉVELOPPE LA CONFIANCE EN SOI.
- AIDE À DIMINUER LE STRESS ET L'ANXIÉTÉ.

LE JU-JITSU REGROUPE LES TECHNIQUES DE COMBAT QUI FURENT DÉVELOPPÉES PAR LES SAMOURAÏS DANS LE JAPON FÉODAL, CET ART ENSEIGNAIT AUX BUSHIS (GUERRIERS) À SE DÉFENDRE LORSQUE CEUX-CI ÉTAIENT DÉSARMÉS LORS D'UN DUEL OU SUR LE CHAMP DE BATAILLE.

SELF-DÉFENSE ENSEIGNÉE DANS SES COMPOSANTES PSYCHOLOGIQUES, TECHNIQUES ET LÉGALES (LÉGITIME DÉFENSE).

LE CLUB

SUR 44 CLUBS TARNAIS NOUS SOMMES CLASSÉS 6ÈMES EN NOMBRE DE LICENCIÉS AVEC 117 PRATIQUANTS

TARIFS INCHANGÉS DEPUIS DE NOMBREUSES SAISONS
GRATUITÉ TOTALE DES ACTIVITÉS ANNEXES.



UN DES PLUS BEAUX DOJO DE LA RÉGION OÙ IL FAIT BON PRATIQUER.

COURS DE TAÏSO DYNAMIQUE AVEC DE NOMBREUX PRATIQUANTS DE TOUS ÂGES ET TOUS NIVEAUX.

COURS DE SELF-DÉFENSE : CONJUGUEZ ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SAVOIR GÉRER UNE AGRESSION.

LES PREMIERS COURS D'ESSAI SONT GRATUITS. VENEZ ESSAYER !



ARTS MARTIAUX DU PAYS D'AGOUT

Renseignements : amdpa81@gmail.com / amdpa.ffjudo.com /  Arts Martiaux Du Pays d'Agout



ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE COMBATTANTS EN ALGÉRIE TUNISIE MAROC C.A.T.M.

Une nouvelle année vient de commencer avec ses lots d'événements plus ou moins réjouissants. Le monde devient fou, les événements que nous vivons tous les jours en sont les témoins : attentats, manifestations devenant incontrôlables, destruction de bien public, matraquage de la police, assassinat de professeurs et j'en passe ... Je pense qu'il serait grand temps que la situation et le bon sens de chacun reprennent leur droit chemin .

Nous avons la guerre aux portes de nos frontières, nous devrions avoir peur pour nos générations futures. Notre génération se souvient de toutes les interdictions qui étaient en vigueur avec en prime les cartes de rationnement, pas grand-chose à manger. Des milliers de victimes meurent tous les jours, des familles endeuillées, quelle souffrance quand on reçoit l'annonce d'un enfant mort à la guerre !!!

Le 8 Mai nous nous sommes recueillis devant nos monuments aux morts en présence de la population et notamment des jeunes, car c'est à eux que nous devons transmettre la mémoire.

Rien n'est plus beau que la paix et la liberté d'expression, nous devons poursuivre le combat en faveur de la solidarité et de la paix en combattant tous les fanatismes qui menacent la paix, la sécurité des peuples et les droits fondamentaux des hommes.



Georges Roudet
Président des anciens combattants



D.O et O.D.S.P JOURNEE RETROUVAILLES SAMEDI 1er JUILLET 2023



Tu as été dirigeant, arbitre, joueur ou joueuse au sein du D.O. ou de l'O.D.S.P, nous t'invitons à la journée des retrouvailles le samedi 1er juillet 2023 pour fêter la création du D.O. il y a 50 ans et celle de la fusion O.D.S.P. il y a 40 ans.

Nous programmons cette journée par des rencontres de pétanque de 10h00 à 12h00 sur la place de Saint-Paul suivies d'un apéritif et d'un repas dans la salle des fêtes de Damiatte au prix de 20 € par personne (paiement si possible à l'inscription auprès des personnes ci-dessous).

En même temps aura lieu une expo photos avec projection vidéo, vous pouvez donc nous transmettre vos photos.



Inscriptions auprès de :
Patrick TOURNIER 06.74.20.39.32
Philippe SCATTOLIN 06.16.78.08.04
Jean-Jacques SOULAYRAC 06.84.24.86.76



AURGILI RACING CLUB

Aurgili Racing Club est une association de Saint-Paul-cap-de-Joux / Damiatte conçue pour regrouper les passionnés de véhicules de collections et atypiques, tels que des voitures, des motos, des tracteurs et bien d'autres. Nous accueillons également les amateurs de modèles réduits autos, ferroviaires et autres.

Notre objectif est d'organiser des événements, des sorties ainsi que d'autres activités qui permettront aux membres de partager leur passion commune.

Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles idées pour rendre nos rassemblements encore plus intéressants.



Si vous êtes un passionné de véhicules de collections, atypiques, également les amateurs de modèles réduits, n'hésitez pas à rejoindre notre association :

AURGILI RACING Club

Mail : aurgili_racing@msn.com / v.v.t.81@laposte.net

Tél: 07.89.68.01.77 ou 06.13.77.15.61

Armés de motivation, nous préparons en 2023 un évènement prévu en 2024 ; une édition aux petits oignons ... Rejoignez-nous pour faire une grande animation sur Saint-Paul-cap-de-Joux / Damiatte ! Nous serons ravis de vous accueillir parmi nous.

AURGILI RACING CLUB

5 chemin de la plaine

81220 Saint Paul cap de Joux

Président GILBERT PORTA
Vice Président LUDOVIC MENEL
Trésorier LILIANE COTELLE
Secrétaire AURORE PORTA





ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Notre association « **Les Enfants de Nougaro** » est composée de **parents d'élèves de l'Ecole de Damiatte**.

Notre but est d'organiser des évènements festifs à destination de nos enfants et pour récolter des fonds.

Ces fonds permettent de :

- Proposer un spectacle de Noël
- Offrir des cadeaux de Noël, des jeux et du matériel pédagogique
- Organiser la kermesse annuelle avec des jeux pour les enfants
- Participer au financement du voyage scolaire des CE2/CM1/CM2
- Financer les déplacements dans le cadre de sorties scolaires
- Participer au financement de la résidence d'artiste tous les trois ans.

Toutes ces actions sont possibles grâce à la vente de :

- Tickets de tombola
- Chocolats de Noël
- Objets souvenirs réalisés par nos enfants
- Ventes de plants avec l'aide de la Ferme Prim'vert de Damiatte
- ...

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation à ces évènements : c'est parce que vous acceptez d'acheter des tickets, objets, plants, ..., que nos enfants bénéficient d'activités et de jeux.

Cependant, **notre association risque de ne plus pouvoir offrir tant de beaux moments à nos enfants**.

Nos enfants grandissent, entrent au collège... Certains parents, présents depuis plus de 10 ans, ont donc naturellement quitté l'association. **Nous avons eu plusieurs départs, et sommes maintenant un nombre très réduit de parents**.

Malgré le contexte, nous avons continué à proposer des actions telles que la vente de chocolats de Noël et de plants bio, les cadeaux de Noël, et la vente d'objets personnalisés. Nous espérons cette année pouvoir à nouveau offrir un spectacle de Noël à tous les enfants, et nous retrouver enfin tous ensemble autour d'évènements festifs (Halloween...).

Nous avons plus que jamais besoin de votre aide.

Quelles que soient vos disponibilités, vous pouvez nous rejoindre pour organiser les évènements lors des réunions (5 à 6 par an) et / ou le jour des manifestations (3 par an).

Il n'y a qu'avec l'implication de parents que nous pouvons proposer toutes ces activités à nos enfants.

Pour que cela continue, rejoignez-nous !

Nos coordonnées ci-dessous pour plus d'informations :

Présidente : Sandrine JOLLY 06 20 07 37 13

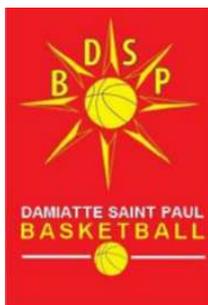
Trésorière : Isabelle MITTARD 06 43 87 66 38

Secrétaire : Noémie PLO 06 76 78 55 58

Trésorière adjointe : Pascale MAUREL

Secrétaire adjointe : Céline BARTHES

Notre Mail : lesenfantsdenougaro@gmail.com



BASKET DAMIATTE SAINT PAUL



La saison 2022/2023 arrive à son terme et à l'heure des bilans le BDSP affiche un grand sourire. En effet notre association se développe avec, cette saison, un effectif de 107 licenciés que nous espérons voir encore augmenter les prochaines années. Venez rejoindre notre club dont les valeurs sont le sport, le respect, la solidarité et la convivialité !

Nos équipes & nos résultats :

50 filles et 57 garçons composent l'effectif. ET oui grande nouveauté, le BDSP possède depuis cette année deux équipes masculines que nous espérons retrouver dans un avenir proche en équipe senior pour défendre nos couleurs aux côtés de notre équipe seniors filles.

Dans le détail :

- Une équipe U7 mixte avec 5 licenciés qui ont bien progressé. Il manque à cette équipe quelques recrues et un coach pour les accompagner lors des rencontres. Parents n'hésitez pas à postuler.
- Deux équipes U9 mixte avec 23 licenciés qui ont participé à 6 plateaux et fait pas moins de 36 matchs au total. Très impliqués, ils ont très bien représenté nos couleurs avec une majorité de victoires.
- Deux équipes U11 mixte avec 15 licenciés qui finissent 1er de la phase aller et milieu de tableau sur la phase retour. Très belle saison, une excellente progression. Le groupe a su se défendre tout en s'amusant.
- Une équipe U13 féminine avec 7 licenciées qui terminent 2ème du championnat départemental. L'équipe s'est très bien battue et a représenté le club de la plus belle façon. Deux défaites dont une d'un point seulement face aux premières ne nous permettent pas de viser le titre. Malgré tout, la saison est une réussite.
- Une équipe U13 masculine avec 5 licenciés. Étant en effectif réduit, ils ont représenté le club lors de quelques tournois 3x3. Cette première saison les a vus se confronter à des équipes plus aguerries sur un format particulier. Ils ont représenté avec honneur les couleurs du BDSP. Nous espérons quelques recrues pour que cette équipe puisse continuer à progresser et exister.
- Une équipe U15 masculine avec 12 licenciés, qui terminent 3ème en phase de poules et 1er dans la seconde partie de championnat. Groupe solidaire et homogène qui a bien progressé tout au long de la saison. Cela présage du très bon pour les années futures.
- Une équipe U17 masculine avec 9 licenciés qui terminent 6ème de sa poule. Une énorme progression et une seconde partie de saison avec des résultats de matchs serrés et des succès. Très prometteur pour l'an prochain.
- Une équipe seniors filles avec 11 licenciées qui terminent 1re invaincue du championnat. Saison compliquée à cause des blessures (moitié de l'effectif) mais l'équipe a su rester motivée et concentrée pour atteindre son objectif : rester invaincue. Félicitations !
- Une équipe loisirs mixte avec 10 licenciés qui continuent à jouer pour le plaisir de se retrouver entre initiés et débutants en participant à quelques matchs amicaux tout au long de la saison. ,
- Une équipe de dirigeants et d'officiels avec 10 licenciés très impliqués.

Nos manifestations

Les membres du BDSP ont participé et/ou organisé divers événements tels que la marche rose d'octobre, Halloween, le Carnaval, des lotos et des tournois en cette fin de saison. Plus particulièrement, le club organise le 3 juin 2023 sur la place du village de St-Paul Cap de Joux, un tournoi 3X3 ouvert à tout basketteur licencié ou non. N'hésitez pas à en parler autour de vous afin que cet événement soit une belle réussite, sportive et festive !

Planning saison 2023/2024 :

Jour	Horaires	Équipe
Lundi	17h30-18h30	U11/U13
	18h30-20h00	U17
	20h00-22h00	Loisirs
Mercredi	14h00-15h30	U7/U9
	15h30-17h00	U13M
	17h30-19h00	U13F
	19h00-20h00	U17
	20h00-21h30	Seniors F
Jeudi	17h30-19h00	U11
Vendredi	20h00-21h30	Seniors F

Pour nous contacter : bdsp81220@yahoo.com

Remerciements :

Pour leur soutien, nous souhaitons adresser nos remerciements aux mairies de Damiatte et Saint Paul Cap de Joux, à la CCLPA, au Conseil Départemental et Conseil Régional, au Comité départemental et à la Ligue Occitanie. Nous remercions également nos sponsors, tous les bénévoles, les coachs et membres actifs, totalement indispensables à la vie du club.



Damiatte

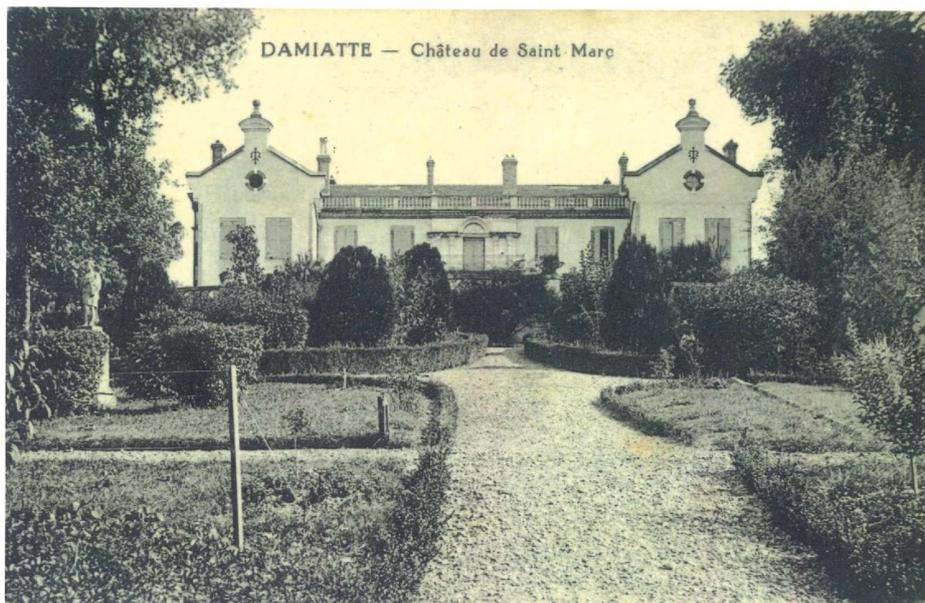


Culture & Patrimoine

DAMIATTE CULTURE ET PATRIMOINE

L'association a pour but de promouvoir le patrimoine Damiattois ainsi que celui du territoire du pays de Cocagne.

Cette année, grâce à l'accord des propriétaires du château de Saint-Marc, Monsieur et Madame SALLOIGNON, c'est une manifestation exceptionnelle que nous avons le plaisir de préparer. Elle intéressera les passionnés d'histoire, les amoureux d'architecture du 19^{ième}, les nostalgiques des traditions locales, les curieux, les badauds ...



Manifestation unique sur le territoire où l'on regroupe 35 ans d'artisanat local, expositions d'objets, photos, véhicules etc. ... ayant un lien avec le château de Saint-Marc.

Après 15 ans de travail sur Damiatte, son histoire, sa vie sociale, nous vous proposons un programme ludique, patrimonial, artisanal avec de nombreuses découvertes sur l'histoire du château et ses occupants.

Au programme du week-end les 22 et 23 Juillet 2023

- **Samedi 22 juillet**

- ⇒ 10h00 - 19h00 :
 - Marché artisanal
 - Exposition photos
 - Reconstitution pièce du château avec objets d'origine
 - Jeux découverte d'indices
 - Jeu de la clé ...
- ⇒ 14h00 - 17h00 : atelier archéologique
- ⇒ 11h00 et 15h00 : visite guidée du château à 2 ou 3 voix
- ⇒ 20h00 : repas champêtre dans la cour du château - 20 € par personne à partir de 10 ans (gratuit en dessous) avec projection de 2 films de l'époque sur la vie du château

Toute la journée, exposition et démonstration du tracteur de Saint-Marc, un Mogul de 1914 que vous pouvez voir ci-dessous.



- **Dimanche 23 juillet**

- ⇒ En plus du programme du samedi, promenade en calèche commentée de la propriété, parc et cour du château à 10h00, 12h00, 14h00 et 17h00
- ⇒ 16h00 : résultat du jeu de la clé du château avec 2 bons d'achat de 50 € et 100 € à utiliser sur le marché artisanal

Le week-end sera plein de souvenirs, de découvertes qui vous permettra de découvrir un château, des productions de vins, de lait, de céréales, ainsi que des œuvres d'artistes etc. ...

Venez nombreux profiter de cet instant incontournable et unique !

Contact : Olivier RIVALS - 06.13.41.50.96



Remise de la légion d'honneur (environ 1928)



COMITE DES FETES

A vos agendas !

Le comité des fêtes vous annonce les dates des prochaines fêtes du village qui se dérouleront les jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 août 2023.

Le programme est en cours d'élaboration.

F.N.A.C.A.

Comité de SAINT PAUL CAP DE JOUX

En cette nouvelle année, nos activités reprennent à notre rythme, compte tenu de l'âge de nos adhérents.

L'Assemblée générale s'est déroulée comme prévu le 24 novembre 2022, dans la salle du restaurant « L'Hermitage » à FIAC. Forte participation des adhérents, 75 membres étaient présents sur les 106 inscrits. Etaient invités, M. Marcel SAISSAC, Président Départemental, Mme Michèle BIZOUARD, secrétaire et M. Robert CAMMAS responsable des œuvres sociales.

Guy RIEUVERNET remercie l'assistance et ouvre la séance.

Après lecture du rapport moral d'activité et du bilan financier, l'Assemblée Générale donne le quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

M. Marcel SAISSAC indique les nouvelles mesures acquises notamment la ½ part fiscale pour les veuves. M. Robert CAMMAS insiste sur quelques précisions et indique les différentes aides pour les veuves qui doivent en faire la demande.

Conseil d'Administration :

3 candidats ont accepté de faire partie du Conseil d'Administration :

Serge VIALA, Jacqueline ROQUES, José JULIA .

Le Conseil d'Administration est ainsi composé : BARTHES Elie, AGASSE Yves, ODETTI André, RIEUVERNET Guy, MEDALE Jacques, ALONSO Clément, AYRAL Claude, ESTIVAL René, THOMIERES Roger, AYRAL Aliette, VIALA Serge, ROQUES Jacqueline, JULIA José.

Cérémonie du 19 mars 2023.

Avec un soleil printanier, plus d'une centaine de personnes étaient rassemblées le 25 mars, devant le Monument aux Morts de la Commune de PRADES. Présents : M. le Maire de PRADES, M. Laurent VANDENDRIESSCHE et Mme Katy RABOU Conseillers du département, quelques élus, 8 porte-drapeaux, les adhérents de notre Comité venus nombreux et la population.

La cérémonie débuta avec les discours d'usages et les sonneries réglementaires, suivi de la minute de silence et la Marseillaise. En écoutant la chanson « L'Algérie » nous rappelant les mois passés en Algérie, Maroc ou Tunisie se termina la Cérémonie. M. le Maire invita l'assemblée à se rendre à la salle des Fêtes pour le vin d'honneur offert par la Municipalité. Nous remercions la Commune de PRADES pour l'accueil qui nous y était réservé.

Notre Comité est souvent éprouvé par la disparition d'un des leurs. Ainsi, depuis novembre 2022 nous déplorons les décès de :

Madame ESCARNOT Colette de Briatexte épouse de M. ESCARNOT Rolland
le 17 novembre 2022,

Monsieur MAURIES Michel de Cabanés le 14 décembre 2022,

Monsieur BERT André de Guitalens L'Albarède le 22 décembre 2022,

Madame Vve GALINIER Eva de SERVIES (Maison de Retraite) le 2 mai 2023.

A toutes ces familles éprouvées nous renouvelons nos très sincères condoléances.

Nous souhaitons nous retrouver dans le courant de l'été et dans cette attente bonne santé à tous.



GENERATIONS MOUVEMENT SOLEIL D'AUTOMNE DAMIATTE

Le programme du 1^{er} semestre se déroule comme prévu, en commençant le 07 janvier par la fête des rois avec la dégustation de la fouace et la vente des cartes d'adhérents. Le club compte 55 adhérents à ce jour, avec quelques jeunes retraités qui viennent de nous rejoindre, ce qui nous réjouit pour la santé du club.

Le 02 Février, comme tous les ans, nous avons organisé un repas grillade, la majorité des adhérents était présents. Après le repas, place aux jeux de société avec notamment la belote, se fut une belle journée.

Le 09 Mars, assemblée générale en présence de la majorité des adhérents et de Madame le Maire, lecture du rapport moral et d'activités, bilan financier, questions diverses. Le mot de la fin fut pour Madame le Maire par lequel cette dernière tenait à nous encourager et à nous remercier pour le travail que nous faisons au sein de l'association. Un verre de l'amitié clôturait cette journée.

Le 02 Avril, nous avons organisé un loto à la salle des fêtes qui a rencontré un franc succès au vu du grand nombre de visiteurs. Un grand merci à tous celles et ceux qui ont participé, et notamment aux adhérents qui sont venus nombreux. Merci également à tous celles et ceux qui nous ont épaulé durant le déroulement de ce loto.

Le 15 Avril, à l'occasion du traditionnel repas annuel, nous avons voulu changer de principe en faisant travailler un commerce du village, L'Auberge de l'Agoût qui nous avait préparé un très bon repas.

Le repas de la fête des mères et anniversaires aura lieu le 1^{er} Juin dans la salle des fêtes avec comme d'habitude un bon repas à la clé et un cadeau aux personnes fêtant leur anniversaire durant le 1^{er} semestre. Un bouquet de fleurs sera également offert à toutes les mamans.

Un voyage d'une journée est en préparation, il aura lieu le 27 Juin dans l'Aveyron et sera la dernière manifestation du 1^{er} semestre 2023. La reprise étant prévue pour début Septembre.

Entre temps, il y a eu beaucoup de mouvements dont la démission imprévue du trésorier M. André Puginier pour cause d'accident domestique ; nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Il est évident qu'il a fallu trouver un autre trésorier, les candidats ne se bousculant pas au portillon... Lors d'une réunion du conseil d'administration en date du lundi 17 Avril 2023, par un vote à main levée, a été élue Mme Sylvie Hoffart de Serviès en qualité de trésorière.

Le bureau se compose comme suit : président Georges Roudet , trésorière Mme Sylvie Hoffart, secrétaire Mme Odette Roudet.

Le club Soleil d'Automne vous souhaite de bonne vacances et vous dit à la rentrée prochaine début Septembre.

Le club





INICI

Les Nouvelles



Jardins partagés

Les parcelles ont toutes trouvé acquéreurs et les travaux de printemps ont commencé sous de bons hospices.

Activités pommes

Les pommiers sont chargés de fruits, espérons que les fruits arriveront à maturité sans problème pour la joie de celles et ceux qui apprécient le jus de pommes d'INICI.

Fête de la musique 2023

Le 21 juin, aura lieu notre traditionnelle fête de la Musique, voici la programmation, l'ordre de passage n'est pas encore déterminé.

Case départ : Rock

Trio Corenthin

Funks on air : Chansons Pop

Les Ganivelles cendrées : rock

Jefpetitband : Chansons poétiques

Juliette et son accordéon (Chansons françaises)

Marion et Jef : Chansons du monde



Mercredi 21 juin de 19h à 24h, Saint Paul cap de joux

Dans la salle des fêtes et sur la place

Petite Restauration sur place

Projet

Si vous êtes intéressée.es par un atelier du **yoga du rire**, animé par Michalina ou si vous avez un projet à partager faites vous connaître au 06 75 65 00 73.

BEL ÉTÉ !



PETANQUE DAMIATTOISE

- **Concours amicaux réservés aux licenciés des sociétés de Viterbe, Saint-Paul, Guitalens et Damiatte**

Modalités de ces concours :

- Concours *ouverts uniquement aux joueurs et joueuses* ayant la licence dans les clubs de **Viterbe, Saint-Paul, Guitalens ou Damiatte**,
- En doublettes,
- En 3 parties,
- Engagement gratuit,
- Jet du but 21h précise, arrêt des inscriptions à 20h50

Calendrier des rencontres

- VENDREDI 28 AVRIL à GUITALENS
- VENDREDI 05 MAI à ST-PAUL
- VENDREDI 19 MAI à DAMIATTE
- VENDREDI 26 MAI à VITERBE
- VENDREDI 02 JUIN à GUITALENS
- VENDREDI 09 JUIN à ST-PAUL
- VENDREDI 16 JUIN à VITERBE
- VENDREDI 23 JUIN à DAMIATTE

**SAMEDI 30 SEPTEMBRE A DAMIATTE BOUQUET FINAL REPAS
INSCRIPTION AVANT LE 16 SEPTEMBRE**

- **33^{ème} édition en 29 ans**

Nous retrouverons nos amis de la Pétanque Ambialettoise pour la traditionnelle rencontre amicale, 33^{ème} du nom, entre nos deux sociétés. Depuis près de 29 ans c'est devenu pour nos deux petits clubs un évènement incontournable, attendu par de nombreux licenciés, qui clôturera la saison par une journée de pétanque pleine d'amitié. Cette année c'est à Ambialet que nous irons comme le veut la tradition.

- **Manifestations**

La Pétanque Damiattoise a organisé ou organisera les manifestations suivantes :

- 2 Lotos ont été organisés, les : 17/12/2022 - 25/03/2023
- 2 concours de pétanque au stade du Rec
- Le lundi 8 mai, a eu lieu le concours doublette mixte (117 équipes présentes)
- Le mardi 1er août aura lieu le 1er concours de promotion de Damiatte (détails ci-après)

• **Compétitions officielles et animations auxquelles participe le club :**

- La coupe du Tarn OPEN 2023,
- Le CHAMPIONNAT DES CLUBS masculin,
- Le CHAMPIONNAT DES CLUBS féminin en collaboration avec la Pétanque Viterboise,
- Le CHAMPIONNAT DES CLUBS vétérans,
- Le CHAMPIONNAT DES CLUBS jeu provençal, en collaboration avec la Pétanque Viterboise,
- Des animations internes.

• **Détail des concours en 2023 :**

- LUNDI 08 MAI 2023

CONCOURS OFFICIEL DOUBLETES MIXTES - NON-STOP
(Organisé par la Pétanque Damiattoise) - 14h30 - JET du BUT - Au stade du Rec
117 EQUIPES ONT PARTICIPE A CE CONCOURS

- Mardi 01 AOUT 2023

CONCOURS DE PETANQUE PROMOTION A DAMIATTE
AU STADE DU REC
Renseignements : 06 48 06 90 39 – 06 48 06 87 24 - gmc-bret@wanadoo.fr
Licence 2023 obligatoire – règlement FFPJP

CONCOURS PROMOTION DOUBLETES MASCULIN (POULES)

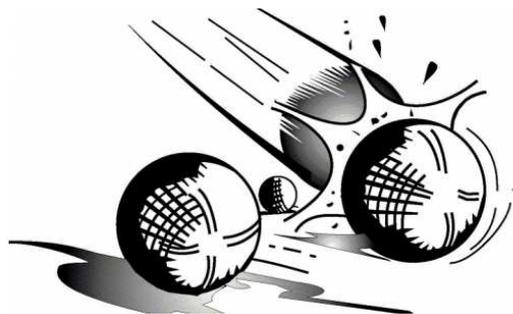
Apport 600€+ Mises + Coupes
Engagements : 10€
Jet du but 10h00 - arrêt des parties 12h00

CONCOURS (B) DOUBLETTE PROMOTION MASCULIN (E. D.)

Dotation 30% + Mises + Coupes
Engagements : 8€
Jet du but 15h00 – NON STOP

CONCOURS DOUBLETTE FEMININ (Poules)

Dotation : 300€ + mises + Coup
Engagements : 10€
Jet du but 14h30 - NON STOP



PING SAINT PAULAIS PAYS DE COCAGNE

Le Ping Saint Paulais Pays de Cocagne ne cesse de briller

En cette fin de saison sportive, le PSPPC continue de se développer au point d'être devenu le club numéro 1 de la Ligue Occitanie en termes de licenciés avec près de 240 pongistes dont 140 enfants.

Avec 6 sites de pratique, il couvre désormais un large territoire et attire ainsi des enfants de nombreuses communes dont naturellement Damiatte.

Ainsi, la vingtaine de séances hebdomadaires permettent à tous nos adhérents de pouvoir s'entraîner d'une à cinq fois par semaine. Chaque séance est naturellement encadrée et adaptée au niveau et aux envies de chacun et se déroule dans une belle ambiance, sympathique et conviviale.

L'arrivée d'Alexandra Teyssié comme deuxième salariée permet ainsi d'apporter bien plus de possibilités et de démultiplier les différentes actions envers tous les publics : enfants dès l'âge de 4 ans, public féminin, personnes de plus de 60 ans, personnes en situation de handicap, personnes malades de type Alzheimer et Parkinson, adultes compétition, adultes loisirs etc.

Cet éventail de publics constitue la richesse du club et tout le monde a parfaitement sa place quel que soit son âge et ses capacités.

L'actualité est ainsi jalonnée de nombreux événements, de nombreuses compétitions sur lesquelles brillent nos jeunes et moins jeunes pongistes. Parmi les citoyens de la commune, citons Gautier Peyrard, membre de l'équipe fanion, tout comme Clément Audouin qui, en outre, apporte son expérience à nos meilleurs jeunes, Corentin Sans qui réalise une magnifique saison et sur le plan individuel a évolué au niveau national dans sa catégorie (cadet), Estelle Clouscard et Sarah Gazagnol Gonçalves qui elles aussi ont performé et ont évolué en Nationale 2 cadettes et Minimes. Citons aussi Léo Duarte, médaillé au Tournoi Régional de Détection. Enfin comment ne pas citer l'inamovible Kévin Louarn, véritable enfant du club et technicien salarié depuis déjà plus de 10 ans qui forme avec Alexandra un binôme doté d'une énergie incroyable.

Ces résultats, combinés à plein d'autres de niveau national font du club un des tous meilleurs de la Ligue et désormais un club qui est connu nationalement. Meilleur club formateur du Tarn pour la 15^{ème} année consécutive, le PSPPC a de beaux jours à venir. Il fêtera la saison prochaine les 20 ans de l'Ecole de Tennis de Table.

La période estivale sera très animée avec les différents tournois d'été, des stages ouverts à tous et de nombreuses autres activités.

Retrouvez tous les informations sur le site internet du club : www.pingstpaulais.com ou la page Facebook : Ping Saint paulais Pays de Cocagne.

N'hésitez pas à appeler Kévin au 06 24 26 95 38



Estelle Clouscard



Corentin Sans

ASSOCIATION SPORTIVE PONEY CITY

Quoi de neuf à Poney City ?

Après une saison bien remplie avec l'organisation de plusieurs CSO, d'un concours de dressage et du championnat départemental de saut d'obstacle section poney en mai dernier, l'association sportive de Poney City va participer à l'organisation de la journée nationale du Poney. En effet, le 11 juin prochain, Poney City ouvrira ses portes pour célébrer la Fête du Poney. Cette journée organisée par le FFE (Fédération Française d'Equitation) permet aux clubs labellisés « Poney club de France » d'ouvrir leurs portes à tous les publics. Poney City vous proposera de nombreuses animations : baptêmes à poneys, attelage, initiation à la voltige, etc.



On le sait, le poney apporte une quantité de bienfaits : développement de l'autonomie, responsabilisation, confiance en soi, lien avec les autres, etc. Il est le partenaire idéal pour accompagner le développement psychomoteur, affectif, cognitif et psychique des enfants, quel que soit leur âge.

La Fête du Poney permet aux non-initiés une première approche de l'animal, pour apprendre à le connaître, à s'en occuper et peut-être dépasser ses peurs.

Notez bien cette journée du 11 juin dans vos agendas : l'entrée est gratuite, une buvette est sur place pour vous rafraîchir, le soleil et la bonne ambiance sont garantis !

Il n'y a pas d'âge pour se laisser tenter par la pratique de l'équitation, Poney City accueille les bébés cavaliers à partir de un an et propose également des cours pour enfant et adulte du débutant jusqu'aux confirmé. Durant cet été, les stages d'une semaine vont se succéder du 10 juillet au 1^{er} septembre. Tout le monde peut y accéder du débutant au cavalier chevronné voulant préparer son Galop 6.

PONEY CITY
La Vidalié Basse
81220 DAMIATTE
TEL : 05 63 42 06 45





CENTRE EQUESTRE DE CORBIERE

L'association a bien mené le concours de Sauts d'obstacle en avril dernier. Plus de 180 participants avec leurs poneys et chevaux sont venus participer aux nombreuses épreuves. Petits et grands ont été récompensés. L'association au sein des écuries est toujours active pour aider les cavaliers à évoluer à travers des stages. Notre prochain concours aura lieu en novembre prochain. Nous vous attendons nombreux.



TENNIS CLUB BEAUZELLOIS

Les installations du Tennis Club Beauzellois restent à la disposition de tous les adhérents ayant acquitté leur cotisation annuelle (valable du 01/01 au 31/12) aux prix suivants inchangés depuis de très nombreuses années :

- Gratuité pour les enfants de moins de 12 ans,
- 12 € pour les personnes de 12 à 18 ans,
- 23 € pour les personnes de plus de 18 ans,
- 38 € pour la carte familiale quel que soit le nombre de membres,

15 € pour la carte hebdomadaire qui est la plus adaptée aux pratiquants séjournant en courte durée sur les résidences de loisirs.

Les cartes sont à acheter chez Mr et Mme VERP Alain et Nadine, 6 chemin du Lézert à Beauzelle 81220 DAMIATTE.

Les courts sont exclusivement réservés à la pratique du tennis. Pour y pénétrer, les chaussures de sport sont obligatoires. Il n'est pas permis de se balancer sur les filets ou de s'asseoir dessus.

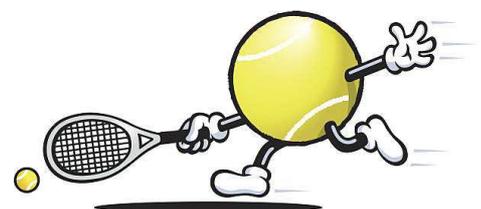
Les adultes sont responsables des évolutions de leurs enfants.

Ces installations sont entretenues par un très petit nombre de bénévoles qui demandent de respecter le règlement affiché sur la porte de la salle et à l'entrée des courts.

Comme tout entretien, cela a un coût, c'est pourquoi, comme dans tous les sports, on doit s'acquitter d'une cotisation pour pratiquer.

Si tout le monde est respectueux de ce qui précède, toutes les conditions seront réunies pour passer la meilleure saison de tennis possible.

Nous en profitons pour vous annoncer la date de la prochaine fête de Beauzelle qui aura lieu le samedi 15 juillet 2023.



INVITATION



Mme Evelyne FADDI
Maire de Damiatte
et son Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier à l'inauguration du nouveau terrain multi-sport et des vestiaires salle Pontier qui aura lieu le :

Vendredi 9 juin 2023 à 17 h 00

au city-stade près du carpodrome.

A l'issue de l'inauguration, un vin d'honneur sera servi.



